

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	23.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Situation et politique conjoncturelle
Acteurs	Sans restriction
Type de processus	Débat public
Date	01.01.1965 - 01.01.2022

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Da Pozzo, François
Hirter, Hans
Hohl, Sabine
Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Da Pozzo, François; Hirter, Hans; Hohl, Sabine; Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Situation et politique conjoncturelle, Débat public, 1975 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Politique économique	1
Situation et politique conjoncturelle	1
<hr/>	
Partis, associations et groupes d'intérêt	8
Partis	8
Grands partis	8

Abréviations

EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
BSV	Bundesamt für Sozialversicherungen
EFK	Eidgenössische Finanzkontrolle
BFS	Bundesamt für Statistik
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
SNB	Schweizerische Nationalbank
IWF	Internationaler Währungsfonds
FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
BIP	Bruttoinlandsprodukt
KMU	Kleine und mittlere Unternehmen
EO	Erwerbsersatzordnung
WBF	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
KOF	Konjunkturforschungsstelle
FH	Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie
ETHZ	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
Swissmem	Verband der Schweizer Maschinen-, Elektro- und Metall-Industrie
MEM	Maschinen-, Elektro- und Metallindustrie
SBS	Seilbahnen Schweiz

DFF	Département fédéral des finances
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
CDF	Contrôle fédéral des finances
OFS	Office fédéral de la statistique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
BNS	Banque nationale suisse
FMI	Fonds monétaire International
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
PIB	Produit intérieur brut
PME	petites et moyennes entreprises
APG	allocations pour perte de gain
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
KOF	Centre de recherches conjoncturelles
FH	Fédération de l'industrie horlogère suisse
EPFZ	École polytechnique fédérale de Zürich
Swissmem	L'association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux
MEM	Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux
RMS	Remontées Mécaniques Suisses

Chronique générale

Economie

Politique économique

Politique économique

DÉBAT PUBLIC
DATE: 14.12.1995
HANS HIRTER

Das eingeschlagene Tempo blieb allerdings weit hinter den Erwartungen prominenter Wirtschaftsführer zurück. So beklagte etwa der frühere Spitzendiplomat und Vorsitzende der oben erwähnten Arbeitsgruppe und heutige Co-Präsident des internationalen Konzerns ABB, **David de Pury**, dass sich die Standortattraktivität der Schweiz im internationalen Wettbewerb weiter verschlechtert habe und das Land sich auf dem Weg zum "europäischen Mittelmass" befinde. Als wichtigste Reformziele nannte er die ausgabenseitige Sanierung der öffentlichen Haushalte, eine Umgestaltung der Sozialversicherungen und die Deregulierung und Privatisierung der Infrastrukturleistungen (Kommunikation, Verkehr). De Pury gehörte - neben weiteren Wirtschaftsführern und Ökonomen - auch zu den Autoren einer gegen Jahresende vorgestellten Publikation mit dem Titel "Mut zum Aufbruch". Dieses sogenannte **Weissbuch** löste in der Öffentlichkeit heftige Debatten aus. Heftig diskutiert wurden dabei die nicht nur von der politischen Linken als Provokation empfundenen Vorschläge für einen radikalen Umbau des Sozialversicherungssystems. Wenig Aufsehen erregten demgegenüber die anderen Rezepte für eine Revitalisierung der schweizerischen Wirtschaft, die - wie etwa der Abbau der staatlichen Defizite oder die Privatisierung der Telekommunikation - auch alles andere als neu waren.¹

Situation et politique conjoncturelle

DÉBAT PUBLIC
DATE: 01.01.1975
FRANÇOIS DA POZZO

Die Schweiz wurde 1975 wie die anderen westlichen Industriestaaten von der schwersten wirtschaftlichen Rezession der Nachkriegszeit erfasst. Damit stand auch die wirtschaftspolitische Diskussion völlig unter dem Eindruck des konjunkturellen Abschwungs. Dieser beschleunigte sich seit der im Herbst 1974 erfolgten Tendenzwende und führte zu nachhaltigen Produktions- und Beschäftigungseinbrüchen. Als Lichtblick im sonst düsteren Konjunkturbild erwies sich dagegen die unerwartet massive Verringerung der Teuerungsrate. Dem Umschwung an der Wirtschaftsfront entsprach ein Stimmungswandel: Ohne dass von eigentlicher Weltkrisenpsychose und Panik die Rede sein konnte, griffen doch Unsicherheit, Besorgnis und Zukunftsangst vermehrt um sich, bezogen sich jetzt aber weniger auf ein «Unbehagen im Wohlstand», als konkret auf den Arbeitsplatz, das persönliche Einkommen und das erreichte Niveau der Lebenshaltung. Das Ausbleiben des wirtschaftlichen Wiederaufschwungs verstärkte zudem offensichtlich den Ruf nach Staatseingriffen und intensivierte die ordnungspolitische Grundsatzdiskussion. So vor allem im Zusammenhang mit sozialdemokratischen Forderungen nach staatlicher Investitionslenkung und Beteiligung an notleidenden Unternehmungen, die hauptsächlich bei den Beratungen der vier Bundesratsparteien über einen neuen Legislaturvertrag zu einer Belebung der parteipolitischen Auseinandersetzungen beitrugen. Ein ebenfalls umstrittener Vorschlag zur Weiterentwicklung des Systems erfolgte seitens eines Direktionsmitglieds der Nationalbank: L. Schürmann regte erneut die Bildung eines nationalen Wirtschafts- und Sozialrates an.²

DÉBAT PUBLIC
DATE: 31.12.1986
HANS HIRTER

Die anhaltend gute Wirtschaftslage bot den verantwortlichen Behörden keinen Anlass, von ihrer bisherigen Linie in der Konjunkturpolitik abzuweichen. Nachfrageorientierte Massnahmen wurden angesichts der guten Beschäftigungslage weder gefordert noch in Aussicht gestellt. Da sich das Wachstum gegenüber dem Vorjahr wieder abschwächte, drängten sich auch keine Konjunkturdämpfungsmassnahmen auf. Die Ausgaben der öffentlichen Hand verhielten sich weitgehend konjunkturneutral. Das erklärte konjunkturpolitische Hauptziel, eine relative Preisstabilität zu gewährleisten, konnte bei einer Teuerungsrate von 0.8 Prozent im Jahresdurchschnitt erreicht werden. Neben den Preissenkungen für importierte Rohstoffe und dem Wertverlust des US-Dollars trug dazu auch die Geldmengenzpolitik der Nationalbank Wesentliches bei. Die bereinigte Notenbankgeldmenge wuchs entsprechend der Zielsetzung um 2.0 Prozent.³

DÉBAT PUBLIC
DATE: 16.12.1987
HANS HIRTER

Dank der weiterhin guten Wirtschaftslage konnten die Behörden auf besondere konjunkturpolitische Aktivitäten verzichten. Daran vermochte auch der Börsenkrach vom 19. Oktober nichts zu ändern. Zwar führten im Nationalrat dringliche Interpellationen der Fraktionen der Freisinnigen (D.l.p. 87.930), der SP (D.l.p. 87.932) und der SVP (D.l.p. 87.931) zu einer allgemeinen Aussprache über die Konsequenzen des Sturzes der Aktienkurse und des Wertes des Dollars auf die Wirtschaft und die Beschäftigung. Dabei überwog die auch von Wissenschaftlern und anderen Analytikern geteilte Meinung, dass der Börsenkrach nicht konjunkturelle Ursachen habe, sondern vielmehr in einer Krise des Finanzmarktes begründet sei. Da sich der Wert des Schweizer Frankens im Gleichschritt mit anderen Währungen gegenüber dem Dollar verteuert hatte, wurden auch die Gefahren für die Exportwirtschaft als relativ gering eingestuft. Konjunkturpolitische Stützungsmaßnahmen drängten sich angesichts des ungebrochenen Wachstums keine auf und wurden auch nicht verlangt. Immerhin forderte im Nationalrat der Gewerkschafter Reimann (sp, BE) den Bundesrat auf, solche in Bereitschaft zu halten.⁴

DÉBAT PUBLIC
DATE: 01.03.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Lors de la conférence annuelle de **Swissmem, Hans Hess**, président de cette association de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux suisses, a affirmé qu'étant donné le franc fort le secteur de l'industrie et du commerce était incapable d'effectuer des investissements pourtant nécessaires pour leur futur. Ainsi, les PME helvétiques peinent à se financer. Cette situation est problématique, selon lui, car la structure de l'économie helvétique repose sur ces petites et moyennes entreprises. Il estime que les répercussions à long-terme pourraient être grave.⁵

DÉBAT PUBLIC
DATE: 21.09.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

A la fin de l'été 2017, deux dimensions inhérentes à l'évolution conjoncturelle de la Suisse ont embrasé les **débats sur la croissance helvétique**. Premièrement, une hausse du franc par rapport à l'euro a replacé le débat sur le franc fort au centre des projecteurs. D'un côté, la Banque nationale suisse (BNS) a indiqué que cette évolution marque la fin de la nette surévaluation du franc suisse. Alors que d'un autre côté, plusieurs voix se sont interrogées sur l'impact de cette évolution sur les exportations, les importations et sur la croissance en générale. Deuxièmement, des points d'interrogations se sont dessinés par rapport à la productivité helvétique. Plusieurs journaux, notamment suisses alémaniques, ont remis en question la productivité des travailleurs Suisses. Etant donné l'impact de ces deux dimensions, la publication du mois de septembre du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO a été longuement attendue et scrutée. Au final, le SECO prévoit, pour la période d'automne 2017, une croissance modérée de 0.9 pour cent. Par contre, le SECO souligne des prévisions conjoncturelles (+2.0%) favorables pour l'année 2018. Ces tendances sont confirmées par les prédictions d'autres organismes économiques comme la BNS, le KOF, l'OCDE ou encore le FMI. En effet, leurs prédictions varient de +1.0 à +1.7 pour cent de croissance sur la fin de l'année 2017.⁶

DÉBAT PUBLIC
DATE: 07.08.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que la guerre commerciale sino-américaine et que des turbulences boursières agitent l'économie mondiale, la presse helvétique a dressé le **spectre d'une récession pour l'économie helvétique**. Bien que la croissance demeure positive au deuxième et troisième trimestre, les récents replis successifs du PIB ainsi qu'un indice manufacturier en-dessous du seuil de 50 tendent à pencher pour un tel scénario. L'industrie helvétique semble particulièrement menacée. Une baisse des commandes de 12,5% a notamment été enregistrée en 2019. En outre, le ralentissement économique de l'Allemagne, pays qui engloutit 20% des exportations suisses, pose problème. Au final, plusieurs voix, et notamment celle de Swissmem, demandent à la BNS d'intervenir pour affaiblir le franc suisse face à l'Euro.⁷

DÉBAT PUBLIC
DATE: 02.09.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Le **taux d'intérêt de référence** est utilisé **pour la fixation des loyers en Suisse**. Depuis juin 2017, il **est fixé à 1,5%**. Ce taux de référence n'a pas changé en juin 2019. Aucune prétention de baisse ou de hausse des loyers n'est donc envisageable pour les locataires ou propriétaires qui ont fixé leur loyer avec ce taux comme référence.⁸

L'économie suisse a connu une **croissance de 0.4% au troisième trimestre 2019**. Cette croissance a été induite par le secteur de l'énergie (+8.2%) et le secteur pharmaceutique et chimique (+0.8%). La hausse des exportations dans le secteur énergétique est notamment le fruit d'une situation météorologique favorable qui a boosté la production d'hydroélectricité. A l'inverse, les autres branches de l'industrie, et en particulier les branches MEM, ont connu une stagnation voire un ralentissement. Cette stagnation a été provoquée par une conjoncture mondiale morose.⁹

Alors que les prévisions économiques s'assombrissaient dès janvier 2020, la crise du **Covid-19** a véritablement déferlé sur l'économie helvétique au mois de mars 2020. Les mesures de confinement imposées par le Conseil fédéral ont mis en **difficulté de nombreuses PME helvétiques** avec le tarissement des sources de revenu mais le maintien de nombreux coûts fixes. Si les charges salariales ont été majoritairement prises en charge par le chômage partiel, d'autres coûts fixes ou encore l'accumulation des factures ont plongé les PME dans la crise. Pour faire face à cette situation inédite, le Conseil fédéral, en collaboration avec la Banque nationale suisse (BNS), l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma), la Délégation des finances des chambres fédérales et les banques, a mis en place des **crédit-relais cautionnés par la Confédération** et rapidement accessibles. Une enveloppe initiale de CHF 20 milliards avait été prévue. Néanmoins, la demande de crédit-relais a littéralement explosé, ce qui a forcé le Conseil fédéral à doubler l'enveloppe pour atteindre un montant de CHF **40 milliards**.

Ces crédit-relais sont destinés aux entreprises avec un chiffre d'affaire annuel inférieur à CHF 500 millions. Le montant total obtenu par les entreprises peut atteindre jusqu'à 10 pour cent de leur chiffre d'affaire. Ces crédits sont cautionnés à 100 pour cent par la Confédération avec un taux d'intérêt nul jusqu'à CHF 500'000, et cautionné à 85 pour cent par la Confédération avec un taux d'intérêt de 0.5 pour cent pour les crédits d'un montant supérieur.

Puis, dans un deuxième temps, le Conseil fédéral a débloqué CHF 100 millions pour les start-ups helvétiques. En effet, les crédit-relais n'étaient pas adaptés à la réalité des start-ups qui n'ont, bien souvent, pas encore de chiffre d'affaire. Ce montant de CHF 100 millions engage la participation des cantons qui doivent, non seulement sélectionner les start-ups prometteuses en fonction du tissu économique local, mais aussi compléter d'un tiers la garantie fédérale.

Ces crédit-relais ont mis en ébullition l'économie helvétique. Si dans un premier temps, la majorité de experts ont salué la rapidité, la flexibilité et le format des crédit-relais, plusieurs critiques ont tombées dans un deuxième temps. Premièrement, plusieurs experts ont pointé du doigt les risques d'endettement massif de l'économie helvétique alors que l'économie mondiale se dirige vers une récession. Certaines voix ont même préconisé que ces crédit-relais soient accordés à fonds perdu. Deuxièmement, certains experts ont relevé le caractère potentiellement «pervers» de ces crédit-relais. En effet, le taux d'intérêt de 0 pour cent n'est effectif que jusqu'en mars 2021, selon l'ordonnance. Il pourrait ensuite être réévalué. Troisièmement, le risque d'abus a été au centre des discussions. L'utilisation des crédit-relais pour éponger une dette existante ou pour acheter du matériel est, selon certains experts, possible étant donné l'absence de surveillance. Ueli Maurer, conseiller fédéral en charge du Département des finances (DFF), a précisé que des contrôles seraient effectués pour éviter les abus et que les banques ont connaissance de la situation économique de leurs clients ce qui leur permet d'anticiper le risque d'abus.¹⁰

Début mars 2020, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) publiait ses chiffres pour l'année 2019. Il s'agissait alors d'un bilan mitigé avec une croissance du PIB de 0.9 pourcents contre 2.8 pourcent en 2018. Néanmoins, ce bilan fut complètement éclipsé par la crise **Covid-19**. D'après les experts du Seco, le **ralentissement de l'économie mondiale** serait une menace pour de nombreux secteurs économiques helvétiques, notamment dans le domaine des exportations et du tourisme. L'industrie serait également menacée alors que le marché de l'emploi risque d'être sous haute tension. Afin de répondre à ces sombres perspectives, le Département fédéral de l'économie (DEFR) a convoqué une table ronde avec les principaux acteurs de l'économie helvétique, tels que le patronat, les syndicats et les cantons. Les prévisions de croissance du PIB ont ainsi été revues à la baisse. Alors que le Seco tablait sur une croissance de 1.3 pourcents du PIB en 2020, il a finalement prédit un recul entre 1.3 et 1.5 pourcents. Des révisions successives des prédictions, jusqu'à la mi-avril amèneront,

finalement, les **prédictions pour le PIB 2020 vers un recul à hauteur de 6.7 pourcent** avec un taux de chômage proche de 4 pourcents. Paradoxalement, l'incertitude absolue liée à la sortie de la crise Covid-19 pousse de nombreux économistes à espérer une dégradation moindre du PIB et surtout une reprise solide dès 2021. ¹¹

DÉBAT PUBLIC
DATE: 17.04.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Si de nombreux indépendantes et indépendants n'ont pas pu bénéficier des crédits-relais ou du chômage partiel car la fermeture de leur business n'avait pas été décrétée, ils ont néanmoins perdu jusqu'à 90% de leur revenus dans une économie qui tourne au ralenti à cause de la crise **Covid-19**. Cette situation concerne près de 270'000 **indépendantes et indépendants** tels que les chauffeurs de taxi, les phytothérapeutes, les graphistes, les ergothérapeutes ou encore les ostéopathes. Après de nombreux échanges avec le Conseil fédéral, une solution a finalement été trouvée. Les indépendantes et indépendants pourront bénéficier, avec effet rétroactif au 17 mars 2020, de l'allocation perte de gain (**APG**) à hauteur de **196 francs suisses par jour**. Cette décision a été prise en concertation entre le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS). Elle aura un coût estimé à 1,3 milliards de francs suisses. Les indépendantes et indépendants ont donc obtenu gain de cause après avoir menacé de manifester. ¹²

DÉBAT PUBLIC
DATE: 21.04.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que les statistiques 2019 du tourisme helvétique promettait un ciel sans nuage, l'orage de la crise du **Covid-19** est venu largement assombrir ces perspectives. En février 2020, l'Office fédérale de la statistique (OFS) présentait les chiffres records du tourisme en 2019, avec 40 millions de nuitées. Malgré ces chiffres, la branche du tourisme était déjà consciente de faire face à un immense orage à cause des annulations des touristes chinois, principaux moteurs du tourisme, et à l'arrivée du coronavirus en Italie. En effet, la branche du tourisme est consciente de sa dépendance à la situation économique et géopolitique.

Ces craintes ont été confirmées au mois de mars avec la fermeture de l'ensemble des restaurants, sur ordre du Conseil fédéral, et de la majorité des hôtels, suite à l'absence de clients. Selon HotellerieSuisse, 95 pourcents des établissements hôteliers étaient fermés en mars 2020, alors que les hôtels ouverts comptaient un taux d'occupation d'environ 5 pourcents.

Pour faire face à la crise, le tourisme a eu recours au chômage partiel et aux crédits-relais cautionnés par la Confédération. Néanmoins, selon la branche, ces mesures ne seraient pas suffisantes. En effet, une étude de la HES-SO a évalué à **CHF 6.4 milliards les pertes pour le tourisme** à cause de la crise du Covid-19. L'effondrement de la demande au printemps 2020 et le tarissement de la demande à long-terme devraient impacter durablement la branche avec potentiellement un tiers de faillites.

Pour contrer ces difficultés, le secteur du tourisme s'est tourné vers le Conseil fédéral. Il a demandé l'obtention d'une contribution à fonds perdu, des aides fiscales ainsi que la solidarité des bailleurs et assureurs. Le Conseil fédéral a d'abord fait la sourde oreille, puis a transmis la balle au Parlement. Finalement, de nombreux acteurs du tourisme ont demandé au Conseil fédéral de mettre sur pied un programme de promotion de la destination «Suisse» pour les Helvètes. Face au frein imposé à la mobilité internationale, HotellerieSuisse a proposé à la Confédération de remettre des bons à fonds perdu ou des allègements fiscaux pour les Helvètes qui partiraient en vacances d'été en Suisse. Si le Conseil fédéral n'a octroyé, ni bons, ni allègements fiscaux, il a toutefois fortement recommandé, lors de la conférence de presse du 29 avril, aux Suisses et Suissesses de rester en Suisse pour les vacances. ¹³

DÉBAT PUBLIC
DATE: 22.04.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Fin janvier 2020, la Fédération de l'industrie horlogère Suisse (FH) a publié les chiffres des **exportations de l'horlogerie en 2019**. Si la Suisse a vendu pour CHF 20.5 milliards à l'étranger (+2.6 %), la **baisse des volumes de vente** est venue ternir ce tableau. En effet, cela ne représente «que» 20.6 millions de montre, donc une baisse record de 13.1 pour cent. D'un côté, il s'agit d'un volume de vente inférieur à l'année 2009, pourtant marquée par la crise économique et financière. D'un autre côté, cela confirme le virage de l'industrie horlogère helvétique vers les montres de luxes.

Après la publication de ces chiffres, la **crise du Covid-19 a continué d'aggraver la situation**. La fermeture des sites de production en mars 2020 et l'arrêt de l'économie mondiale ont mis en difficulté le secteur de l'horlogerie. Les experts ont prédit une baisse de 25 pour cent des exportations en 2020. Les premiers chiffres du mois de mars ont confirmé ces prédictions avec une chute de 21.9 pour cent des ventes, ce qui représente une baisse de 43.1 pour cent en volume.

Finalement, la crise du Covid-19 a également empêché la tenue de Baselworld. Cette annulation a mis en lumière des conflits latents entre les acteurs de la branche.¹⁴

DÉBAT PUBLIC
DATE: 26.06.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Trois mois après la création des **crédit-relais dans le cadre de la crise du Covid-19**, plusieurs enseignements ont été tirés dans la presse helvétique. Premièrement, moins de la moitié des crédit-relais – CHF 40 milliards – ont été utilisés. Deuxièmement, les principaux secteurs bénéficiaires sont la construction, l'hôtellerie-restauration et le commerce de détail. Il est intéressant de noter que l'industrie n'a eu recours que parcimonieusement à ces crédits. De nombreux observateurs considèrent que ce secteur préfère garder cette option pour l'automne. Troisièmement, uniquement 190 cas d'abus potentiels ont été signalés sur 125'000 demandes enregistrées. Ainsi, s'il est trop tôt pour tirer des conclusions, les premiers indicateurs semblent pencher vers un bilan positif.¹⁵

DÉBAT PUBLIC
DATE: 02.07.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de la crise du **Covid-19**, le **soutien aux indépendantes et indépendants a été prolongé jusqu'au 16 septembre**. Cette aide, liée à l'allocation perte de gain (APG), avait disparu entre fin mai et début juin avec la suppression des restrictions liées au Covid-19.¹⁶

DÉBAT PUBLIC
DATE: 28.08.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Au **deuxième trimestre 2020**, le **PIB helvétique a chuté de 8.2 pourcent**. Cette chute historique est liée à la pandémie de **Covid-19** et aux mesures sanitaires imposées. D'abord, la chute du PIB helvétique est moindre par rapport à ses voisins européens. L'Allemagne (-9.7%), la France (-13.8%) et l'Italie (-12.4%) ont connu des chutes plus importantes. Ensuite, la dégringolade du PIB varie d'un secteur à l'autre. Si la pharma s'impose comme le seul secteur à croissance positive, le secteur secondaire (-10.2%) ou encore l'hôtellerie et la restauration (-54.2%) ont connu un deuxième trimestre morose. Par contre, les prédictions PIB pour l'année 2020 sont meilleures qu'attendues. Alors que le SECO prédisait en juin une baisse de 6.2 pourcent, cette prédiction a été revue à la hausse. En 2020, la chute du PIB helvétique devrait se situer autour de 3.8 pourcent. Le SECO table ainsi sur une reprise «en V». Les prédictions conjoncturelles pour l'année 2021 suppose une hausse de 4.2 pourcent du PIB. Néanmoins, ce scénario optimiste est tributaire de l'arrivée sur le marché de vaccins anti-Covid, et de l'évolution de la pandémie et de l'économie à l'échelle mondiale.¹⁷

DÉBAT PUBLIC
DATE: 02.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que la date limite de dépôt de demandes pour les **crédits-relais Covid-19** était actée au 31 juillet 2020, ces crédits ont continué d'alimenter les discussions. D'abord, le **bilan chiffré** de ces crédits-relais a articulé un total de 136'548 demandes pour un montant de CHF 16.9 milliards. Ensuite, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a pointé du doigt la hausse d'abus. D'après le CDF, 859 demandes pour un montant de CHF 217 millions ont été identifiées comme des fraudes. Finalement, alors que les banquiers se sont auto-congratulés pour leur rôle prépondérant durant la crise, se présentant comme un pilier stable de l'économie helvétique, l'industrie, notamment à travers la voix de Swissmem, a lancé un appel pour une réouverture de ces crédits-relais estimant que seulement CHF 16.9 des CHF 40 milliards avaient été utilisés. Si cet appel est resté lettre morte au niveau fédéral, plusieurs aides supplémentaires ont été accordées au niveau cantonal.¹⁸

DÉBAT PUBLIC
DATE: 14.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Au printemps 2020, la pandémie mondiale de **Covid-19** et les mesures sanitaires ont fait voler en éclat le dogmatisme budgétaire helvétique. Cette entorse au non-interventionnisme étatique a pris plusieurs formes, mais n'a pas empêché une chute historique de 8,2% du PIB au deuxième trimestre 2020. D'après les estimations, **CHF 47 milliards ont été injectés dans l'économie**. Premièrement, la Confédération a eu recours au chômage partiel. Elle a injecté plus de CHF 20 milliards pour soutenir l'assurance chômage. Deuxièmement, des crédits-relais ont été mis en place en collaboration avec les banques. Si CHF 40 milliards avait été planifiés, «seulement» CHF 16,8 milliards ont été octroyés aux entreprises. Troisièmement, les indépendants ont été soutenu grâce à l'Assurance perte de gains (APG). CHF 5,3 milliards ont été attribués. Finalement, des aides ponctuelles au tourisme ou à l'aviation ont été mises en place. Si ces mesures sont aisément justifiables car les mesures ont été dictées par la Confédération, elles doivent encore être avalisées par le Parlement. De nombreux

objets sont ainsi à l'ordre du jour de la session d'automne 2020.¹⁹

DÉBAT PUBLIC
DATE: 16.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que le soleil estival tirait ses dernières cartouches, **le secteur du tourisme a présenté les statistiques hôtelières de l'été 2020** dictées par les mesures sanitaires. D'un côté, les Helvètes ont répondu à l'appel du pied de la Confédération et des milieux touristiques et ont majoritairement voyagé en Suisse. Des objets parlementaires (20.3218 et 20.3326) avaient notamment été déposés pour favoriser des vacances en Suisse. Néanmoins, seules les régions périphériques et de montagnes ont profité de cet engouement. Par exemple, les cantons de Grisons (+13.2%), du Tessin (+12.7%), de Neuchâtel (+5.3%) et du Jura (+11.8%) ont connu une hausse de fréquentation. A l'inverse, les centres urbains et les destinations dépendantes des touristes étrangers ont fortement souffert. Les villes de Genève (-79%), Zurich (-81%), Bâle (-69%) et Lausanne (-60%), ainsi que des destinations comme Zermatt (-43%) ou Interlaken (-61%) ont connu un été morose.

Face à ces chiffres, le secteur touristique, qui profite de plusieurs aides comme le chômage partiel, les crédits-relais Covid-19, ou des aides cantonales, a demandé la création d'une aide à fonds perdu, ou la transformation de certains crédits-relais en aide à fonds perdu. Une prolongation au 31 décembre 2020 de la suspension des poursuites pour les agences de voyages a également été mise en place.

Cependant, les mises en quarantaine durant l'automne et la deuxième vague du Covid-19 à la mi-octobre font planer de sombres nuages sur les perspectives du tourisme helvétique. La saison d'hiver est notamment au cœur des discussions.²⁰

DÉBAT PUBLIC
DATE: 19.11.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Lors de la session de septembre 2020, le Parlement a débattu de la **loi Covid-19**. En particulier, il a ajouté la notion de «**cas de rigueur**» qui fait écho aux entreprises fortement impactées par les mesures sanitaires. Cela concerne les entreprises dans l'évènementiel, les forains, et les entreprises dans le secteur du voyage et du tourisme. Le Parlement a mis en place des critères précis pour déterminer quelles entreprises pouvaient être considérées comme des cas de rigueur. Pour être précis, l'entreprise devait être saine avant la crise du Covid-19, ne pas avoir déjà bénéficié d'aides fédérales, dans le cadre des mesures de soutien au sport et à la culture et avoir connu une perte du chiffre d'affaire à hauteur de 40 pour-cent.

Début novembre, le Conseil fédéral a d'abord annoncé un aide à hauteur de CHF 400 millions (CHF 200 millions à la charge de la Confédération et CHF 200 millions à la charge des cantons) pour ces cas de rigueur. Une procédure de consultation express a été mise en route afin de permettre l'octroi de ces aides dès le mois de décembre. Néanmoins, cette tranche de CHF 400 millions a reçu un accueil mitigé. La hauteur du montant, la clé de répartition entre les cantons (basée sur la population et le poids économique), la définition d'un cas de rigueur, le risque de concurrence déloyale entre les cantons et les critères d'éligibilité (perte de 40% du chiffre d'affaire) ont été remis en question dans la presse helvétique.

Au final, après consultation, le Conseil fédéral a proposé une hausse de **l'aide pour un montant total de CHF 1 milliards**. De plus, la liste des bénéficiaires a été élargie. Cette mesure devrait être activée dès le début décembre 2020. Elle s'ajoute à la liste des mesures prises pour alléger la facture de la crise du Covid-19.²¹

DÉBAT PUBLIC
DATE: 27.11.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Si le secteur du tourisme a été partiellement sauvé par les helvètes qui ont décidé de voyager en Suisse cet été, tous les regards se sont rapidement tournés vers la saison hivernale. Face à la deuxième, voire troisième vague, et étant donné les mesures de quarantaine au niveau international, le sort des destinations touristiques hivernales dépendra à nouveau des suisses et suissesses. Dans un premier temps, les cantons alpins ont salué les mesures sanitaires liées à la deuxième vague. D'aucuns ont perçu la prolongation de ces mesures jusqu'à la mi-décembre comme une stratégie pour maintenir le taux d'infection au plus bas avant la période des Fêtes. Puis, dans un deuxième temps, la fermeture des **stations skis pour la période des Fêtes** en Allemagne, France et en Italie a placé la Suisse dans un imbroglio de **politique extérieure**. En effet, la décision d'ouvrir les stations de ski, et de favoriser ainsi le déplacement de population, a fait grincer des dents les pays de l'Union européenne. Seule l'Autriche a prévu également une ouverture pour les Fêtes. Si le Conseil fédéral a été mis sous pression par ses homologues européens, la décision d'ouverture ou de fermeture des stations relève des cantons car la Suisse n'est plus en situation extraordinaire. Néanmoins, le risque d'engorgement des hôpitaux, déjà mis sous pression par le **Covid-19**, a été au cœur des débats. La saison de ski, qui devrait

commencer lors des Fêtes, demeure en point de suspension.²²

DÉBAT PUBLIC
DATE: 11.01.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que plusieurs indicateurs et expert.e.s ont démontré que l'économie helvétique a mieux résisté que les économies de ses pays voisins à la crise économique du Covid-19, une **reprise de la croissance à hauteur de plus 3 pour cent** est attendue **en 2021**. Pour être précis, la croissance helvétique devrait repartir à la hausse à partir d'avril 2021 selon les expert.e.s grâce à la vaccination, à l'assouplissement des mesures sanitaires et à la reprise économique mondiale. Cette reprise sera dopée par les dépenses des ménages et les investissements publics.²³

DÉBAT PUBLIC
DATE: 06.04.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que l'ouverture des stations de ski pour la période des Fêtes avait fait couler beaucoup d'encre, en Suisse et à l'étranger, **les stations skis tirent un bilan mitigé à la fin de la saison 2020-2021**. D'un côté, les touristes indigènes ont répondu présent et ont partiellement compensé l'absence de la clientèle internationale. D'un autre côté, le secteur des remontées mécaniques accuse un recul de 25 pour cent de la fréquentation. Au final, le secteur du tourisme s'inquiète fortement du recul de la fréquentation deux saisons de suite (2019-2020 et 2020-2021) à cause du Covid-19.²⁴

DÉBAT PUBLIC
DATE: 29.04.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

Une enquête commune du KOF, de l'ETHZ et de la NZZ a sondé l'**opinion** de 167 économistes **par rapport aux mesures gouvernementales pour lutter contre les conséquences économiques du Covid-19**. D'abord, d'après la majorité des économistes, les interventions de l'Etat ont été pertinentes avec notamment le chômage partiel, les crédits Covid-19 et les allocations pour pertes de revenus. 46.1 pour cent des économistes ont jugé que ces aides auraient pu être plus conséquentes. Ensuite, une majorité des économistes estiment qu'un plan de relance, avec par exemple des investissements dans des infrastructures ou des allègements fiscaux, pourrait être judicieux selon l'évolution de la situation économique. Finalement, les économistes considèrent que le frein à l'endettement devrait soit être suspendu, soit ne pas être appliqué trop à la lettre.²⁵

DÉBAT PUBLIC
DATE: 14.05.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

Le débat sur l'**ouverture des restaurants**, et surtout des terrasses, a connu son **épilogue au printemps 2021**. Dans un premier temps, le Conseil fédéral a autorisé l'ouverture des terrasses à partir de la mi-avril. Cette ouverture a été accueillie très favorablement par les restaurateurs, malgré les contraintes imposées (service à table, 4 personnes maximum par table, distanciation sociale). Puis, dans un deuxième temps, le Conseil fédéral a fait un pas supplémentaire en direction d'une «vie normale». Les restaurants ont pu, à nouveau, accueillir des clients à l'intérieur à partir du 31 mai 2021, avec toujours de nombreuses restrictions (service à table, 4 personnes maximum par table, distanciation sociale, enregistrement des données). Ces mesures n'ont pas, pour autant, éliminé les nombreuses difficultés rencontrées par le secteur de la restauration qui a continué de demander des aides supplémentaires auprès de l'Etat pour combler les pertes conséquentes induites par le Covid-19.²⁶

DÉBAT PUBLIC
DATE: 24.06.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

Les assouplissements progressifs ainsi que la campagne de vaccination ont poussé les économistes à prédire une nette reprise économique en Suisse en 2021. Par exemple, les rebonds positifs, au premier trimestre, dans les secteurs industriel et des services ont incité à l'optimisme. Ainsi, les **prédictions de croissance du PIB** se situent entre 3 et 3.6 pour cent **en 2021** selon les acteurs économiques. Par contre, les économistes misent sur un tassement de cette croissance en 2022 avec un ralentissement de la consommation privée. Du côté politique, Guy Parmelin a salué cette relance économique, mais a préconisé un **optimisme «prudent»**.²⁷

Après l'imbroglie de politique extérieur lié à l'ouverture des stations de ski helvétiques pour la saison 2020-2021, et surtout grâce au bilan sanitaire positif à la fin de la saison 2020-2021, **l'association des remontées mécaniques suisses (RMS) a indiqué que le certificat Covid ne serait pas imposé pour la saison de ski 2021-2022.** Par contre, le port du masque sera obligatoire dans les télécabines. Les discussions entre RMS et la Confédération ont conclu que les remontées mécaniques devaient être considérées comme un moyen de transport public. Par conséquent, des règles similaires aux trains ou bus doivent être appliquées. Cette décision a soulagé le secteur du tourisme qui souffre des conséquences économiques du Covid-19, avec notamment un bilan mitigé pour les stations de ski en 2020-2021.²⁸

Partis, associations et groupes d'intérêt

Partis

Grands partis

Im Oktober äusserte die SP **Kritik am staatlichen Rettungspaket** für die von der Finanzkrise stark betroffene Grossbank UBS. Levrat forderte die Gründung einer Auffanggesellschaft durch Bund und Kantone, welche die Bank mit Kapital versorgen und dafür umgekehrt UBS-Aktien erhalten solle. Das Darlehen der Nationalbank an die UBS im Umfang von 60 Mia Fr. sei zudem zu hoch. Die SP forderte weiter strengere Eigenkapitalvorschriften für Banken und ein Verbot risikotreibender Boni.²⁹

- 1) "de Pury / Hauser / Schmid et. al. (1995). Mut zum Aufbruch. Eine wirtschaftspolitische Agenda für die Schweiz", Zürich; Presse vom 14.12., 18.12. und 19.12.95; TA und BZ, 20.12.95; NZZ, 21.12.95; Blick, 14.12.-16.12.95; Sonntags-Blick, 24.12.95; NZZ, 1.4.95.
- 2) Dokumentations- und Pressedienst, 22.9.75 & 3.11.75 ; F. G. Binn, Grenzen der Marktwirtschaft, Hamburg 1975; E. Ruchti, «Ordnungspolitische Neuausrichtung», in E. Tuchtfeldt (Hrsg.), Schweizerische Wirtschaftspolitik zwischen gestern und morgen, Bern 1976, S. 43 ff.; Gewerkschaftliche Rundschau, 68/1975, S. 273 ff.; L. Schürmann, «Die schweizerische Wirtschaft – heute und morgen», in: Schweizer Monatshefte, 55/1975-76, S. 863 ff.; SPJ, 1969, S. 25 sowie NZZ, 3.9.75; NZZ, 29.11.75; SHZ, 4.12.75; LNN, 12.12.75; LNN, 16.12.75; Ldb, 30.7.75; TA, 29.8.75; Vat., 20.10.75; gk, 30.10.75; NZZ, 22.11.75; SZ, 6.12.75; SPJ, 1974, S. 54 und 56 f.; Schweizer Monatshefte, 55/1975-76, S. 86; TA, 285, 8.12.75; SPJ, 1973, S. 52; E. Küng, «Die westliche Welt in einer Bewährungsprobe», Schweizer Monatshefte, 55/1975-76, S. 20 ff.; Les Cahiers protestants, n.s., 1975, Nr. 6
- 3) SNB, Quartalsheft, 1986, Nr. 4, S. 207 ff.
- 4) AB NR, 1987, 1776 f.; AB NR, 1987, 1777 ff.; Presse vom 20.10. und 21.10.87; NZZ, 29.10. und 11.12.87; Ww, 29.10.87
- 5) AZ, LZ, 1.3.17
- 6) Communiqué de presse SECO; Tableaux SECO. Prévisions conjoncturelles; LT, 15.8.17; TA, 31.8.17; LZ, NZZ, TA, 6.9.17; NZZ, 13.9.17; LT, LZ, NZZ, 15.9.17; NWZ, 20.9.17; LZ, 23.9.17; AZ, TA, 25.9.17; LT, 27.9.17; SZ, 25.10.17
- 7) BaZ, TA, 7.8.19; BaZ, TA, 8.8.19; So-Bli, 11.8.19; LT, 12.8.19; LT, 15.8.19; AZ, 16.8., 23.8.19; LT, Lib, 28.8.19; LT, SGT, TA, 29.8.19; LT, 3.9.19; LT, NZZ, 6.9.19; AZ, LT, 18.9.19; AZ, 21.9., 23.9., 28.9.19
- 8) Communiqué de presse CF du 02.09.2019
- 9) AZ, CdT, LT, NZZ, TA, 29.11.19
- 10) NZZ, 12.3.20; SoZ, 15.3.20; LT, TA, 17.3.20; NZZ, 18.3.20; LT, NZZ, 20.3.20; CdT, LT, NZZ, 21.3.20; SoZ, 22.3.20; LT, NZZ, 25.3.20; AZ, Blick, CdT, LT, Lib, NZZ, TA, WW, WoZ, 26.3.20; Blick, LT, NZZ, TA, 27.3.20; AZ, CdT, LT, 28.3.20; SoZ, 29.3.20; CdT, LT, Lib, TA, 31.3.20; CdT, NZZ, TA, 1.4.20; LT, NZZ, TA, 2.4.20; TA, 3.4.20; AZ, CdT, LT, NZZ, 4.4.20; CdT, TA, 6.4.20; LT, 7.4.20; NZZ, 8.4.20; LT, WW, 9.4.20; LT, 11.4., 14.4.20; LT, 15.4.20; LT, NZZ, 16.4.20; NZZ, 20.4.20; LT, NZZ, 23.4.20; LT, 28.4.20; AZ, 29.4.20
- 11) LT, 4.1., 6.1.20; Lib, TA, 6.2.20; TA, 8.2., 19.2.20; NZZ, 22.2.20; TA, 25.2.20; LT, TA, 29.2.20; NZZ, 3.3.20; CdT, LT, NZZ, 4.3.20; TA, 5.3.20; SoZ, 8.3.20; LT, Lib, 10.3.20; LT, WoZ, 12.3.20; TA, 16.3.20; AZ, 21.3.20; SoZ, 22.3., 29.3.20; AZ, Blick, 30.3.20; TA, 20.3.20; NZZ, 21.3.20; LT, TA, 24.3.20; TA, 25.3.20; Blick, TA, 26.3.20; NZZ, 28.3.20; AZ, 4.4.20; LT, NZZ, 7.4.20; CdT, LT, NZZ, TA, 9.4.20; LT, NZZ, 11.4.20; CdT, LT, TA, 14.4.20; LT, NZZ, 15.4.20; WW, 23.4.20; CdT, LT, NZZ, 24.4.20; AZ, 25.4.20; NZZ, 27.4.20; WW, 30.4.20
- 12) LT, 1.4., 2.4.20; NZZ, 9.4.20; LT, 14.4.20; AZ, LT, NZZ, 17.4.20
- 13) SoZ, 2.2.20; LT, 4.2.20; CdT, NZZ, 14.2.20; TA, 20.2., 25.2.20; CdT, 28.2.20; TA, 5.3.20; NZZ, 6.3.20; So-Bli, SoZ, 8.3.20; TA, 13.3.20; AZ, 14.3.20; TA, 16.3.20; Blick, LT, 17.3.20; Blick, 18.3.20; AZ, 21.3.20; SoZ, 22.3., 29.3.20; AZ, Blick, 30.3.20; TA, 4.4.20; CdT, 10.4.20; LT, TA, 11.4.20; SoZ, 12.4.20; NZZ, 18.4.20; SoZ, 19.4.20; AZ, Blick, TG, 20.4.20; AZ, Blick, CdT, NZZ, TG, 21.4.20; NZZ, 23.4.20; LT, 25.4.20; SoZ, 26.4.20; AZ, CdT, 27.4.20; AZ, 28.4.20; NZZ, 29.4.20; LT, WW, 30.4.20
- 14) LT, NZZ, TA, 29.1.20; NZZ, 31.1., 28.2.20; TA, 29.2.20; NZZ, 4.3.20; SoZ, 8.3.20; CdT, LT, 20.3.20; LT, 2.4.20; LT, 9.4.20; AZ, NZZ, 15.4.20; LT, 17.4., 18.4.20; CdT, LT, 22.4.20; LT, 30.4.20
- 15) TA, 16.5.20; LT, NZZ, 27.5.20; LT, 30.5.20; NZZ, 10.6.20; CdT, 13.6.20; NZZ, 25.6.20; NZZ, 26.6.20; LT, 10.7.20
- 16) LT, 18.6.20; CdT, LT, NZZ, 2.7.20
- 17) AZ, 15.8.20; SoZ, 16.8.20; CdT, TG, 17.8.20; LT, 19.8., 20.8., 21.8.20; LT, NZZ, 25.8.20; CdT, LT, 27.8.20; Blick, CdT, LT, Lib, NZZ, 28.8.20; LT, 29.8.20; LT, 9.9.20; NZZ, 11.9.20; LT, 12.9.20; AZ, LT, 17.9.20; NZZ, 22.9.20; LT, NZZ, 23.9.20; CdT, TA, 29.9.20; NZZ, 1.10.20; LT, 2.10.20; AZ, CdT, LT, NZZ, 13.10.20; TA, 23.10.20; NZZ, 26.10.20; CdT, 28.10., 31.10.20; LT, NZZ, 4.11.20; LT, 11.11., 20.11.20; LT, NZZ, 21.11.20
- 18) TA, 19.8.20; CdT, 20.8.20; CdT, LT, 22.8.20; LT, NZZ, 2.9.20; LT, 9.9.20; NZZ, 15.9., 30.10., 11.11.20; LT, 13.11.20; NZZ, 18.11.20; TA, 19.11.20
- 19) Blick, 21.8.20; TA, 22.8.20; NZZ, 27.8.20; Blick, 29.8.20; TA, 2.9.20; NZZ, TA, 3.9.20; NZZ, 9.9., 10.9.20; LT, 14.9.20; NZZ, 24.9.20
- 20) Blick, 15.8.20; AZ, 17.8.20; LT, 22.8.20; AZ, LT, NZZ, 27.8.20; So-Bli, SoZ, 30.8.20; NZZ, 31.8.20; CdT, 1.9.20; AZ, Blick, LT, 5.9.20; SGT, 10.9.20; So-Bli, 13.9.20; SGT, 15.9.20; LT, 16.9., 17.9.20; Blick, TA, 28.9.20; NZZ, 5.10.20; LT, 9.10.20; LT, 12.10.20; Lib, 16.10.20; TA, 20.10.20; LT, 6.11.20; AZ, CdT, 24.11.20
- 21) NZZ, 27.10.20; AZ, 31.10., 2.11.20; LT, NZZ, 5.11.20; LT, 6.11., 7.11., 14.11.20; LT, NZZ, 19.11.20; NZZ, 20.11.20; LT, 28.11.20
- 22) SoZ, 30.8.20; AZ, 1.9.20; TA, 2.9.20; SoZ, 6.9., 13.9.20; Blick, 3.10.20; So-Bli, 4.10.20; TA, 7.10.20; AZ, TA, 9.10.20; SoZ, 11.10.20; TA, 16.10., 22.10.20; LT, 23.10.20; So-Bli, 25.10.20; AZ, 2.11.20; AZ, Blick, CdT, LT, NZZ, 24.11.20; TA, 25.11.20; Blick, TA,

26.11.20; AZ, Blick, LT, NZZ, TA, 27.11.20; AZ, Blick, NZZ, 28.11.20; So-Bli, SoZ, 29.11.20; Blick, Lib, TA, 30.11.20
23) NZZ, 6.1.21; TG, 11.1.21; CdT, 12.1.21; CdT, TG, 20.1.21; NZZ, 27.1.21; CdT, 26.2.21; CdT, NZZ, 27.2.21; NZZ, 1.3., 3.3.21; CdT, NZZ, 12.3.21; CdT, 15.3., 17.3.21; NZZ, 24.3.21; CdT, 25.3.21; Lib, 26.3.21; CdT, 31.3.21
24) LT, Lib, TA, 6.4.21; LT, 7.4.21; Blick, 8.4.21; TA, 10.4.21; LT, 14.4.21
25) NZZ, 28.4.21; LT, 29.4.21
26) NZZ, 14.4.21; AZ, Blick, LT, NZZ, TA, WW, 15.4.21; CdT, LT, 20.4.21; Blick, 23.4.21; NZZ, 29.4.21; LT, 1.5.21; LT, Lib, TA, 14.5.21; Lib, NZZ, TG, 15.5.21
27) LT, 7.4., 8.4.21; TA, 1.5.21; TG, 20.5.21; CdT, 27.5.21; CdT, LT, TA, 29.5.21; AZ, CdT, NZZ, TA, 2.6.21; AZ, CdT, LT, NZZ, 16.6.21; LT, 18.6.21; AZ, 21.6.21; CdT, 23.6.21; LT, 24.6.21; Lib, 26.6.21
28) CdT, LT, SZ, 19.10.21; 24H, CdT, LT, 20.10.21; 24H, 21.10.21
29) TA, 2.10. und 21.10.08; AZ, 21.10.08.